

—Oui, mademoiselle. Nous ne sommes pas précisément chargés de découvrir ce qu'est devenue cette jeune femme dont vous venez de parler ; on nous a signalé le passage d'une troupe de saltimbanques, d'une ménagerie dans les environs de Charnay, commune du département du Rhône, voisine du département de l'Ain ; on a pensé que cette troupe pourrait fournir des renseignements au sujet d'une femme disparue, et comme on était à peu près certain que la ménagerie se rendait à Belley, nous avons reçu l'ordre d'interroger les personnes de la troupe.

—C'est ce qui a été fait ; seulement, monsieur, don Stéphanano n'a pas dit la vérité aux gendarmes qui l'ont interrogé.

—Quoi, fit l'officier d'un ton sévère, en se retournant vers le saltimbanque, vous savez quelque chose ?

—Don Stéphanano n'est pas un grand coupable, dit vivement Mercédès ; ses intentions étaient bonnes, et c'est un sentiment honnête qui l'a fait agir. Il a trouvé la jeune femme au milieu de la nuit, sur la route, ne donnant plus signe de vie, et a pu croire, tout d'abord qu'elle était morte. Il l'a relevée, l'a placée dans une de ses voitures, lui a fait donner des soins et il est parvenu à ranimer la malheureuse.

Monsieur, savez-vous le nom de cette jeune femme ?

—Non, mademoiselle.

—Eh bien, c'est à cause de ce nom que don Stéphanano n'a pas cru devoir prévenir les autorités et n'a pas répondu aux interrogations des gendarmes ; il m'attendait et ne voulait rien dire avant de m'avoir vue.

J'ai quitté Paris hier soir en toute hâte. La jeune femme dont nous nous occupons est mon amie, c'est pour elle que je suis ici ; don Stéphanano l'a laissée à Bellombe, très malade, chez des amis à lui ; ce soir je serai près d'elle pour la soigner, et s'il y a des moyens à employer pour la sauver, elle vivra... il faut qu'elle vive.

Vous voilà renseigné, monsieur, au sujet de cette jeune femme que l'on cherche. Vous ignorez qui elle est ; je ne crois pas commettre une indiscretion en vous faisant connaître son nom. Cette femme, monsieur, cette femme aujourd'hui si malheureuse, est la comtesse de Verdraine.

—Ce nom ne m'est pas inconnu, mademoiselle ; je me rappelle un drame qui s'est passé il y a quelques années au château de Verdraine, près de Grenoble ; un enfant, une petite fille jetée dans une pièce d'eau et l'assassin découvert plus tard par un chien.

—Oui, monsieur, oui, découvert par le fidèle Miro, le chien de la comtesse de Verdraine et l'ami de ses enfants ; car la comtesse avait trois enfants ; mais deux lui restent, deux petits garçons, et je n'ai pas à vous le cacher, je suis dans une mortelle inquiétude au sujet de ces pauvres petits.

Je suis presque convaincue qu'ils étaient avec leur mère et don Stéphanano n'a trouvé que la comtesse sur la route. Que sont devenus les enfants, où sont ils ? Ah ! si je le savais, si je pouvais être tranquillisée sur leur sort, malgré le triste état dans lequel se trouve leur mère, je bénirais le ciel.

En prononçant ces derniers mots, des larmes qu'elle ne pouvait plus retenir, jaillirent des yeux de Mercédès.

Après un court silence, elle reprit :

—Ah ! il y a dans la vie des malheurs bien épouvantables, et les plus grands, les plus complets frappent trop souvent hélas ! ceux qui ne les ont pas mérités.

Monsieur, ne savez-vous donc rien concernant les enfants ? Est-ce que dans les instructions que vous avez reçues il n'est pas question des enfants ?

—Nullement question, mademoiselle.

—Mon Dieu, mon Dieu ! Mais qui donc fait chercher la mère ?

—Je l'ignore, mademoiselle.

—Et pourquoi la cherche-t-on, dans quel but ?

—Écoutez-moi, mademoiselle, et peut-être verrons-nous poindre une clarté. L'ordre que j'ai reçu m'est arrivé de Lyon, ce matin ; voici ce qui m'est dit :

« Une jeune femme inconnue jusqu'à présent a disparu ;

des saltimbanques voyageant avec une ménagerie et faciles à reconnaître, car ils ont encore avec eux un éléphant, un chameau et plusieurs gros chiens de montagne, ont passé sur la route où devait se trouver la jeune femme ; on ne les accuse pas d'un enlèvement, mais on pense qu'ils ont trouvé la femme et l'ont emmenée avec eux. Il y a lieu de croire que cette troupe de saltimbanques se dirigeait vers Belley où des fêtes vont avoir lieu. Vous aurez à interroger ou à faire interroger ces hommes, et vous donnerez communication des renseignements obtenus directement à M. le maire de la commune de Charnay (Rhône).

—Alors, monsieur, ce serait le maire de Charnay qui ferait chercher la comtesse de Verdraine ?

—Je le crois, mademoiselle.

—Vous aviez raison, monsieur, il y a là une clarté, peut-être un espoir.

—C'est à quelque distance de Charnay que M. Stéphanano a trouvé la jeune femme mourante ; or si elle voyageait avec ses enfants, nous avons le droit de supposer que ceux-ci ont été également trouvés sur la route ou sont arrivés seuls à Charnay.

Deux enfants étrangers, seuls, deux enfants perdus, sans compter qu'ils devaient pleurer bien fort, attirent vite l'attention. Naturellement, on les a interrogés et ils ont parlé de leur mère qu'ils avaient perdue, que peut-être ils croyaient morte, s'ils l'ont vue tomber sur la route, à l'endroit où M. Stéphanano l'a trouvée.

Bref, le maire, comme c'était son devoir, s'est occupé des enfants, leur a trouvé momentanément un asile et s'est adressé à la gendarmerie pour retrouver la mère, après l'avoir cherchée et fait chercher lui-même aux environs de sa commune, ce qui est parfaitement indiqué par ces mots : « Une jeune femme inconnue a disparu. » En effet, pour dire qu'une personne a disparu, il faut qu'on l'ait vainement cherchée ou l'on espérait la trouver.

Et ce qui indique mieux encore que le maire s'est livré à de sérieuses recherches, c'est qu'il a signalé le passage de forains, en supposant, avec raison, que la jeune femme avait été trouvée et emmenée par eux.

—Tout cela me paraît parfaitement logique, monsieur ; mais si les enfants ont été recueillis à Charnay et s'ils ont été interrogés, ils ont dit qui ils étaient, ils ont fait connaître le nom de leur mère, et cependant c'est une femme inconnue que cherche le maire de Charnay.

—Oui, il y a là quelque chose qui ne s'explique pas, et je ne peux pas répondre comme je le voudrais à votre objection, mademoiselle. Je ne connais pas le maire de Charnay, mais l'on pourrait deviner à quel sentiment de haute convenance et de respect il a obéi en cachant le nom de la comtesse de Verdraine, en la désignant comme une jeune femme inconnue.

—Mais vous avez parfaitement répondu à mon objection, monsieur.

—Malheureusement, je ne peux m'appuyer que sur des hypothèses ; mais j'ajoute que, dans tous les cas, pour être renseigné au sujet de la mère des deux enfants, le maire n'avait nullement besoin de faire connaître son nom ; avec les indications précises qu'il donnait, le jeune femme était suffisamment désignée.

—C'est vrai. Ainsi, monsieur, vous pensez, vous croyez que les enfants ont été recueillis à Charnay ?

—Oui, mademoiselle.

—Je voudrais partager entièrement votre idée, mais j'ai un doute.

—Ah !

—Mais si la mère, qui s'est évidemment mise en route à pied, n'avait pas ses enfants avec elle ?

—C'est une autre hypothèse ; alors je ne m'explique plus l'action du maire de Charnay, et je me demande d'abord comment et par qui il a appris qu'une jeune femme inconnue avait disparu, et ensuite dans quel but il a provoqué les recherches dont elle est l'objet.